

# COMMENT ÊTRE AIDÉ QUAND ON EST JEUNE ET EN DIFFICULTÉ DANS SON PARCOURS D'INSERTION

## Catégorie(s)

- Information
- Téléservice

## Thématique(s)

- Besoins de première nécessité, budget, consommation
- Emploi, insertion, formation
- Logement, habitat
- Santé
- Vie sociale, sport, loisirs, culture
- Transport, mobilité

## Public(s)

- Jeunes (- 26 ans)

## Comment faire ?

**-Pour obtenir une aide financière (Fonds d'aide aux Jeunes)** pour accéder à une formation, accéder à un emploi, pour se loger dans la cadre d'un parcours professionnel, pour accéder à la mobilité (code de la route, permis de conduire, BSR), pour acheter du mobilier ou des équipements élémentaires, adhérer à une association sportive ou culturelle, faire face à des besoins urgents (dépenses alimentaires, dépenses liées à l'hygiène).

**-Pour être accompagné dans le cadre d'un accompagnement social individualisé (ASI)**

**Conditions d'âge** : être âgé(e) de 16 à 25 ans (de 18 ans à 25 ans concernant la mesure d'accompagnement) ou de 26 à 30 ans révolus à titre exceptionnel pour des jeunes en situation de précarité et dans le cadre du parcours d'insertion sous réserve qu'ils justifient du statut d'étudiant.

Ouvert aux étudiants en situation précarité ainsi qu'aux jeunes titulaires d'un contrat de professionnalisation, aux jeunes en situation de handicap, pour lesquels il y aura une attention toute particulière, afin de les promouvoir dans leur parcours d'insertion professionnelle.

**Conditions de résidence** : résidence ou domiciliation en Saône et

Loire

**Quotient familial** : les demandes dont le QF est supérieur à 390€ ne sont pas éligibles sauf dérogation.

### **A qui s'adresser ?**

Dossier à télécharger : **ici** A adresser secrétariat de la Commission Unique Délocalisée (CUD) de la Maison Départementale des Solidarités dont vous dépendez.

### **Lien vers la ressource**

**[https://www.saoneetloire71.fr/que-peut-on-faire-pour-vous-etes-jeune/le-fonds-daide-aux-jeunes](https://www.saoneetloire71.fr/que-peut-on-faire-pour-vous/etes-jeune/le-fonds-daide-aux-jeunes)**